Projet pédagogique Espace Jeunes commune de Louannec

2023-2024







Sommaire

1-Présentation de l'espace jeunes :	3
2-Présentation de l'équipe d'animation :	3
3-Le local de l'Espace Jeunes	
4-Horaires d'ouverture	
5-Inscription à l'Espace Jeunes	
6-Le local et la vie collective	
7-Les missions que l'Espace Jeunes souhaite remplir	
-La mission d'accueil	
-La mission d'activité	
-La mission de socialisation	5
-La mission de prévention et d'information	
8-Les objectifs à remplir pour mettre à bien ces missions	
9-Les mesures envisagées pour l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de	
handicap	8
10-La communication de l'Espace Jeunes	8
11-évaluation des objectifs	
-Quantitatifs	
-Qualitatifs	9
12-Le Rôle du référent jeunesse	
	10





1-Présentation de l'espace jeunes :

Nom/raison sociale de l'organisateur :

Gervais Egault (Maire de Louannec) / Collectivité territoriale

L'Espace Jeunes est un lieu de loisirs, de culture et de détente. Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, l'Espace Jeunes de Louannec, est un lieu d'animation, d'accueil, de rencontres, d'activités culturelles, sportives et éducatives. Les jeunes peuvent venir seuls ou avec des amis participer aux activités et aux ateliers, faire des propositions, discuter de différents sujets qui les préoccupent. La tranche d'âge 11/14 ans (préadolescent) représente 100% de notre public en cette période. Ce sont des jeunes qui pour la grande majorité habitent la commune de Louannec ou les communes environnantes .

L'animateur jeunesse écoute, propose et organise avec les jeunes des activités éducatives, sportives et culturelles.

L'Espace Jeunes dispose d'un matériel pédagogique (jeux de sociétés, livres, matériels de dessin et de bricolage, enceinte Bluetooth console de jeux vidéos, vidéo-projecteur, baby-foot, etc...). L'Espace Jeunes se veut être un lieu citoyen, les jeunes sont responsables du matériel, le rangement doit être effectué après chaque activité, toute dégradation doit être signalée afin que tout le monde puisse trouver un lieu propre avec du matériel en bon état.

L'Espace Jeunes est sous la responsabilité de la collectivité, le référent jeunesse en assure la direction.

2-Présentation de l'équipe d'animation :

L'équipe d'animation de l'espace jeunes se compose d'un directeur BAFD et d'animateurs BAFA ponctuellement notamment sur les périodes de grandes vacances. Le directeur BAFD peut être amené à appeler des intervenants extérieurs dans le cadre d'activités diverses et travaille en partenariat avec l'ensemble de l'équipe enfance jeunesse de la commune.

- -Directeur BAFD: Louison LE SCOUARNEC
- -Responsable service enfance jeunesse : Yoêlle SIMON
- -Référente enfance et directrice du centre de loisirs : Noémie CHAUVIN
- -Référent sports (rattaché au service enfance jeunesse) : Pierre GUILLOU
- -Animateurs ou stagiaires BAFA ponctuellement

3-Le local de l'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes de Louannec bénéficie d'un local dans le bâtiment donnant sur la cours de l'école élémentaire. Ce local est voisin du local de l'association de l'école de musique Radomisol. Il comporte une salle WC avec évier. À l'intérieur les jeunes peuvent y retrouver du mobilier simple tel que des canapés des tables, des chaises, sans compter le matériel pédagogique détaillé dans le paragraphe ci-dessus. La commune peut également mettre à disposition certaines de ses infrastructures (Salle de sport du Carpont, Bibliothèque municipale, City, etc....) pour le déroulement de certaines activités.





4-Horaires d'ouverture

Les jeunes sont accueillis les mercredis de 14h à 17h, les vendredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 14h à 17h durant les temps scolaires. L'espace jeunes est également ouvert sur les périodes de vacances scolaires (sauf vacances de Noël) mais les horaires sont variables selon les activités proposées par l'animateur.

Sur les périodes « hors vacances », l'espace jeunes fonctionne sous la forme d'un accueil libre et ouvert (entrées et sorties possibles sans contrainte). Les jeunes sont sous la responsabilité de l'animateur présents dès leur entrée dans le local. Un registre d'appel en ligne permet de connaître le nombre de jeunes présents ainsi que les horaires de présence dans la structure pour chaque journée d'ouverture.

5-Inscription à l'Espace Jeunes

Une cotisation annuelle fixe est demandée. Lors de l'inscription, l'animateur explique le fonctionnement de l'Espace Jeunes et fourni les informations et documents nécessaires à l'inscription du jeune :

- -Dossier d'inscription
- -Fiche sanitaire
- -Attestation d'assurance
- -La déclaration du responsable légal
- -Le règlement intérieur signé
- -Les droits et devoirs signé par les jeunes

Les activités ponctuelles (notamment lors des périodes de vacances scolaires) peuvent engendrer des coûts supplémentaires. Les familles sont amenées à payer via des « points jeunes », le coût de ces « points jeunes » étant variable selon le quotient familial (QF) des familles.

6-Le local et la vie collective

Le local est un lieu publique de vie commune, il existe donc des règles de base à respecter qui sont :

-La vie collective concerne la vie au sein du local de l'Espace Jeunes et s'applique ainsi à la loi EVIN, la non consommation d'alcool, drogues, cigarettes est donc naturellement interdite.

-Le respect mutuel

L'action de violence verbale ou physique Le non-respect de l'une de ses deux règles amènera des sanctions immédiates pouvant à terme amener à l'exclusion du local. Le fonctionnement du coin cuisine s'organise avec les jeunes afin de créer des règles de vie commune (rangements, nettoyage...).





7-Les missions que l'Espace Jeunes souhaite remplir

-La mission d'accueil

Accueillir le jeune dans le territoire constitue une mission essentielle pour la collectivité qui doit prendre en compte tous les jeunes. La fonction d'accueil ne peut se réduire à la seule fonction de garde ou de surveillance.

Ce lieu d'échanges et de rencontres répond à la demande souvent récurrente des jeunes d'avoir un local, un lieu, un espace. Il est pour eux un véritable lieu d'expérimentation sociale au travers duquel les groupes peuvent se rencontrer, discuter, confronter des idées, coopérer ou co-élaborer des projets.

-La mission d'activité

L'Espace Jeunes doit permettre l'accès des jeunes qui le fréquentent, à des activités variées qui existent sur le territoire local comme par exemple des activités sportives, des visites ou activités culturelles et manuelles. L'Espace Jeunes se situera alors au cœur d'une dynamique locale, en offrant aux jeunes un lieu de découverte, d'initiation et d'expérimentation.

-La mission de socialisation

Tout temps de loisir est occasion de socialisation, de rencontres et d'expériences relationnelles avec l'autre, semblable et différent. L'espace jeunes est un lieu de rencontre qui assure le brassage social et culturel sans lequel il n'y a pas réellement apprentissage de la vie en société, fondé sur l'écoute et le respect de chacun.

-La mission de prévention et d'information

L'ensemble de nos missions s'ancre dans une démarche de prévention. Le travail de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté, et de respect des consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité permettent de prévenir les comportements à risques et les incivilités.

De plus, il est évident que par la mise en place d'activités diverses dans des contextes variés, le fait de rassembler les jeunes autour d'une réalisation collective resserre les liens sociaux et permet de trouver des normes communes qui jouent un rôle essentiel dans l'évitement des conflits.





8-Les objectifs à remplir pour mettre à bien ces missions

Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens mis en œuvre
Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté	*Être en mesure de comprendre les notions de démocratie et de vie en communauté *Être capable de donner et d'argumenter ses choix, ses avis, ses opinions	*Rédiger ensemble des règles de vies communes afin de les responsabiliser face au matériel et au lieu mis à leurs dispositions *Proposer des temps de débats, échangesconstructif et ouvert à tous sur des thèmes concertés par les jeunes
		*Prendre le temps d'expliquer,
Développer et favoriser l'autonomie et la responsabilisation (1/2)	*Être capable d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives au sein du groupe.	*Prendre le temps d'écouter et de comprendre *Donner l'exemple, encourager, aider et être disponible
Développer et favoriser l'autonomie et la responsabilisation (2/2)	*Être capable d'exercer des responsabilités et de prendre des initiatives au sein du groupe. (2/2)	*Impliquer les jeunes dans le fonctionnement de l'Espace Jeunes (décoration, aménagement, règles de vie, programmes, entretien, rangement, hygiène)
		*Valoriser la mise en place de projets individuels ou collectifs et accompagner dans la réalisation de ces projets en encourageant et en privilégiant l'autonomie.





Informer, accompagner, sensibiliser et prévenir	*Comprendre et informer les jeunes des risques liés aux addictions et sur les dispositifs d'aide *Être en mesure de proposer	*Mettre en place des temps d'échanges entre jeunes et professionnels sur les addictions : en milieu scolaire et en rue/en milieu festif et/ou sur la sexualité *Prévenir les comportements à risque.
	une meilleure coordination des acteurs concernés et des actions d'information et de prévention auprès des jeunes	*Permettre la valorisation de soi. *Maintenir des liens entre les jeunes et leurs familles.
		*Créer des partenariats avec les institutions porteuses de projets *Sensibiliser à l'éco-citoyenneté (Recyclages, entretien de l'environnement proche)
Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale en apprenant à devenir l'adulte de demain	*Être en mesure de participer à la vie locale *Être capable de respecter et de comprendre son environnement	*Organiser régulièrement des temps d'écoute individuels et collectifs pour recueillir leurs idées, leurs envies à l'aide de différentes méthodes (commission communale des jeunes, boites à idées, débats) *Multiplier les échanges intergénérations et les partages de savoirs *Participer à des manifestations communales et intercommunales (entre communes voisines)
Associer les jeunes aux prises de décisions concernant le fonctionnement général de la structure	*Être capable de comprendre le fonctionnement d'une structure *Être capable de donner et d'argumenter ses choix, ses avis, ses opinions	*Amener les jeunes à intervenir lors de la rédaction des comptes rendus, bilans
Aider les jeunes à réaliser des projets culturels, artistiques ou de loisirs d'initiative individuelle ou collective en proposant une aide technique et logistique	*Etre capable de découvrir de nouvelles activités (artistiques, culturelles, sportives) *Etre réceptifs aux idées des autres et les amener à défendre les leurs *Etre capable de développer son imaginaire et sa créativité	*Activités d'expression *Activités débats *Activités de recherches





<u>9-Les mesures envisagées pour l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap</u>

Plusieurs mesures peuvent être mises en place pour l'accueil de mineurs atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap.

Tout d'abord, le local de l'espace jeunes présente une rampe ainsi qu'un accès pour personnes en fauteuil roulant. En cas de besoin une ouverture des toilettes de l'école élémentaire peut être demandée, ces toilettes comprennent un accès pour personnes en situation de handicap.

En cas d'accueil de jeunes atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap, le référent de l'espace jeunes se rendra disponible pour échanger avec les familles afin de se renseigner sur les handicaps et/ou troubles de la santé et connaître au mieux les besoins spécifiques des jeunes en question. Après avoir pris contact et échangé avec les familles, le référent de l'espace jeunes et les animateurs potentiels ou autres intervenants extérieurs (s'il y en a) porteront une attention particulière aux jeunes concernés, pour adapter au mieux leur approche et les différentes animations.

Le référent de l'espace jeunes peut aussi décider de faire appel aux personnes ressources pour adapter au mieux l'accueil de ces jeunes.

10-La communication de l'Espace Jeunes

La communication de l'Accueil Jeunes est très importante, que ce soit envers les jeunes, les parents, l'équipe d'animation et de direction (ainsi que les autres structures). L'Espace Jeunes doit être en mesure de s'adresser à la fois aux jeunes, parents et personnes de l'extérieur de manière à impacter un plus grand nombre de jeunes, d'institutions, d'associations...

Les informations peuvent être communiquées par mail, Whatsapp et il est également possible de cibler facilement les destinataires pour envoyer un message de groupe via le portail famille du logiciel 3dOuest.

Les supports de communication doivent s'adapter aux publics, aussi nous communiquons également avec les jeunes via Snapchat et Instagram.

Les jeunes pourraient à l'avenir être impliqués dans la communication externe (réalisation de flyers et d'affiches) ou aide à la rédaction de publications sur les réseaux sociaux du service enfance jeunesse et sports. La presse locale est un support de communication très porteur. Il est évident que le meilleur moyen de communication reste la bouche à oreille entre jeune et ou parents.





11-évaluation des objectifs

Afin de mesurer l'impact de ces actions les critères quantitatifs et qualitatifs suivants ont été fixés :

-Quantitatifs

- -Combien de jeunes ont été touchés par ces actions ? De la commune ? De la commune des communes ? Des alentours ?
- -La mixité a-t-elle été mise en place ? Nombre de participants par genre ? De quel milieu social font-ils partis (en se basant sur les QF) ?
- -Combien de parents ont participé aux différents temps mis en place ?
- -Combien de partenariats ont-ils été faits sur l'année ? Institutionnels ? Associatifs ?

-Qualitatifs

- -Les jeunes ont-ils été force de proposition sur la mise en place de projets ?
- -Nos partenariats se sont-ils consolidés ?
- -Avons-nous atteints les différents objectifs fixés pour ces actions ?
- -Les jeunes ont-ils été investis lors des différents temps ?
- -Une valorisation des différentes actions a-t-elle été imaginée ?
- -Les familles ont-elles été informées des différents contenus de ces actions ?
- -Les jeunes ont-ils acquis de nouveaux savoirs faire, savoirs être ou savoirs ?
- -Les temps d'intervention au sein des collèges ont-ils été utilisés de façon pertinente ?
- -Les temps d'animation et d'échange ? Les temps d'accompagnement à la scolarité, de devoirs faits ?
- -L'Espace Jeunes, est-il identifié comme lieu de référence auprès des jeunes pour la création et l'accompagnement de projet ?
- -Les outils de communication permettent ils de promouvoir l'Espace Jeunes et de maintenir le lien avec les familles ?





12-Le Rôle du référent jeunesse

- -Assurer la cohérence éducative
- -Accompagner la mise en place de projets
- -Se rendre disponible et à l'écoute des jeunes
- -Faire passer des messages de prévention et responsabiliser les jeunes
- -Aider les jeunes à besoins spécifiques
- -Être garant du respect de la réglementation
- -Développer des partenariats avec les acteurs du territoire (associatifs et institutionnels)

13-Coordonnées

Mail: jeunesse-louannec@orange.fr



0785558685



Rue des écoles 22700 - LOUANNEC



